

TARIFS SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT		
TARIFS APPRENANTS (tout dispositif de formation)	MONTANT	REMISE D'ORDRE
Demi-pension forfait 5 jours	551,00 €	3,15 €
Demi-pension forfait 4 jours	441,00 €	3,15 €
Interne forfait 5 jours	1 414,00 €	8,08 €
Interne externe forfait 5 jours	1 244,00 €	7,11 €
Interne forfait 7 jours (hébergement week-end au FJT)	1 723,00 €	9,85 €
Interne forfait 7 jours (hébergement week-end ZENAO)	DEDUCTION D'UN JOUR DE RO PAR WEEK END ZENAO	
Repas occasionnel (midi ou soir)	4,70 €	
Petit déjeuner occasionnel ou goûter	1,70 €	
Nuitée occasionnelle	6,50 €	

TARIFS PERSONNELS EPLE	MONTANT
PETIT DEJEUNER OU GOUTER	1,70 €
REPAS CATEGORIE C ET ASSIMILEE REGION ET ETAT	3,15 €
REPAS CATEGORIE < 465 AGENTS REGION ET ETAT	4,20 €
REPAS CATEGORIE > 465 AGENTS REGION ET ETAT	5,20 €
NUITEE	9,60 €

TARIFS PERSONNELS EXTERIEURS	MONTANT
REPAS	8,30 €
PETIT DEJEUNER	2,30 €
NUITEE	11,00 €

TARIFS REPAS RECEPTION	MONTANT
RECEPTION 1 (VIN ET CAFE)	8,50 €
RECEPTION 2 (REPAS AMELIORE)	18,70 €

Les tarifs "apprenants" (forfait ou ticket), sont applicables à toute personne en cycle de formation ou en parcours de formation (scolaire 1er et 2ème degrés, apprentissage, formation supérieure, formation continue) quelque soit l'établissement de formation d'origine.

Les tarifs "personnels de l'EPLE" s'appliquent exclusivement aux personnels administratifs, personnels pédagogiques, éducatifs, de santé, de surveillance, aux ATTEE du lycée, aux personnels du GRETA, du CFA, du CFPPA, de l'exploitation agricole ou toute autre entité constitutive de l'EPLE.

Le chef de cuisine ou la personne faisant fonction bénéficie de la gratuité des repas.

Les autres tarifs s'appliquent à toute personne extérieure à l'EPLE et "non apprenante".